



L'automobile... un avenir qui roule !

Tu es jeune, motivé et passionné par tout ce qui touche à l'automobile ? Tu aimerais faire de ta passion un métier ? Tu as de la chance, il s'agit d'un secteur en pénurie qui possède une grande palette d'orientations.

En quoi ça consiste exactement ?

Le métier de l'automobile est une industrie en perpétuelle évolution. On ne parle pas seulement d'être mécanicien, mais tu peux également travailler dans la logistique, la vente, la carrosserie.

Comment puis-je me former ?

Tu as entre 15 et 25 ans, tu as terminé ta 2^e année du secondaire, alors tu peux d'ores et déjà te lancer dans les formations de l'automobile.

Pour ce faire, trois solutions te sont proposées :

- *CEFA* : il s'agit d'une formation où tu auras 2 jours de cours et 3 jours de stage en entreprise. Tu continueras à bénéficier des allocations familiales et en fin de cycle, tu obtiendras ton certificat de qualification. Si tu le souhaites, tu peux continuer une 7^e pour entreprendre, par la suite, un baccalauréat (anciennement graduat) de type court. Tu bénéficieras d'une rémunération variant en fonction de l'âge et de l'année de formation. Plus de renseignements : www.sysfal.be

- *Classes moyennes* : Quatre jours par semaine, tu apprends directement le métier chez un patron et un jour par semaine, tu suis des cours dans un centre de formation. Tu bénéficieras d'une allocation d'apprentissage mensuelle et tu garderas les allocations familiales pour autant que ton allocation d'apprentissage n'excède pas 461,83 € par mois (montant au 01/01/2008). A la fin du cycle, tu obtiendras un certificat d'apprentissage homologué par la Communauté française qui te permet de postuler dans le secteur de l'automobile ou de continuer la formation de chef d'entreprise. Plus de renseignements : www.ifapme.be

- *La formation dans l'enseignement secondaire technique ou professionnel*. Une fois terminée, cette formation te permet d'entamer des études supérieures, si tu le souhaites. Pour cela, tu dois avoir en poche le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire. Attention que, dans l'enseignement professionnel, tu ne reçois ton diplôme qu'après une septième année. Plus de renseignements : www.enseignement.be

Si tu travailles déjà, il existe la formation continuée pour perfectionner tes connaissances. Là encore, trois possibilités s'offrent à toi :

- EDUCAM (www.educam.be/fr/index.php) est le centre de formation pour les secteurs garage, carrosserie, commerce de métaux,... Ce centre veille au maintien à niveau des compétences. En tant que travailleur pour suivre une formation, c'est ton employeur qui doit t'inscrire.
- FOREM / BXL Formation : propose un certain nombre de formations pour les passionnés d'automobile.
- L'enseignement de promotion sociale. Pour y être admis, il te suffit d'être motivé et d'avoir rempli tes obligations scolaires. Le temps que tu consacreras à la formation dépendra de toi. Les cours peuvent être en semaine ou le week-end, le jour ou le soir.

Pour obtenir toutes les infos utiles ?

Tu peux visiter régulièrement les sites www.accrosdelauto.be , www.unavenirquiroule.be mais aussi www.enseignement.be le site portail de la Communauté française pour tous les types d'enseignement.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès d'Infor Jeunes en composant le **070/ 233 444**
Editeur responsable : Jean-Marc Delmelle - Quai Dautrebande, 7 4500 Huy

FEDERATION DES CENTRES INFOR JEUNES WALLONIE - BRUXELLES asbl -

Rue Nicolas, 2 B-5000 Namur

Tél : 32+81/24.25.90 Fax : 32+81/24.25.13 Banque 001-0310751-39

URL : www.inforjeunes.be e-mail : federation@inforjeunes.be

L'information sans condition
